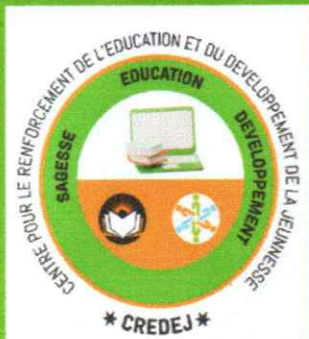




CENTRE POUR LE RENFORCEMENT DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE « CREDEJ »

Déclaration du CREDEJ, 12 août 2025

Journée internationale de la jeunesse

Thème : « Les actions locales de la jeunesse pour les ODD et au-delà »

1. Chaque 12 août, nous célébrons la Journée internationale de la jeunesse. Le thème retenu cette année « Les actions locales de la jeunesse pour les ODD et au-delà » nous rappelle que le développement commence dans nos communautés et que les jeunes en sont les premiers acteurs.
2. La jeunesse burundaise traverse aujourd'hui une période difficile et marquée par le désespoir. Le pays fait face à une pauvreté croissante : pénurie de devises, coupures fréquentes d'électricité, manque d'eau potable, pénurie de carburant, flambée des prix et carence d'autres biens essentiels.
3. À cela s'ajoute la répression exercée par le régime CNDD-FDD au pouvoir. Les jeunes sont quasi absents des espaces de décision, et ceux qui y accèdent le doivent souvent au favoritisme ou à l'appartenance partisane, plutôt qu'à leurs compétences ou leur mérite.
4. L'éducation se dégrade de façon alarmante. Les jeunes diplômés sortent du système scolaire sans les connaissances et les aptitudes nécessaires pour rivaliser avec leurs pairs à l'international ou pour affronter les défis économiques nationaux.
5. Au lieu de s'unir pour bâtir le pays, une partie importante de la jeunesse est contrainte à l'exil, fuyant l'injustice et l'oppression. Cette fuite représente une perte économique importante et expose ces jeunes à de graves risques : emprisonnement, exploitation, travail forcé, entre autres.
6. Le chômage massif prive notre jeunesse d'espoir et l'empêche de jouer pleinement son rôle dans la réalisation des Objectifs de développement durable. Ce capital humain, pourtant nécessaire à la prospérité du pays, reste sous-utilisé.

7. Le CREDEJ exhorte le gouvernement à prendre soin de sa jeunesse : l'inclure dans les instances de décision, créer des programmes de soutien adaptés, agir avec impartialité et favoriser et offrir des emplois décents, fondés sur les compétences et non sur l'appartenance politique.
8. Nous demandons également des conditions réelles pour libérer le potentiel entrepreneurial des jeunes. Cela signifie un accès facilité à la création d'entreprises privées et d'industries, un accompagnement technique et financier, ainsi que des infrastructures de base fiables : électricité disponible et abordable, routes praticables toute l'année, accès à Internet et à l'eau. Ce sont ces fondations qui permettent aux initiatives locales de grandir, de créer des emplois et d'accélérer le développement du pays. Un jeune qui a la possibilité de produire, d'innover et d'exporter n'est plus un fardeau, mais un moteur puissant de la croissance nationale.
9. Enfin, le CREDEJ appelle la jeunesse burundaise à l'engagement, à la responsabilité et à la solidarité. C'est par notre détermination collective que nous combattons la pauvreté, que nous résisterons à ceux qui tentent de nous écraser et que nous écrirons les pages d'une nouvelle histoire, restaurerons notre dignité et redonnerons au Burundi sa place dans le concert des nations respectées.

